



**CÉGEP
À DISTANCE**

POUR COMMENCER!

À lire avant de commencer votre cours
À conserver tout au long de vos études



LES 6 ÉTAPES À SUIVRE POUR COMMENCER DU BON PIED

1. PRENEZ CONNAISSANCE DE CE GUIDE ET CONSERVEZ-LE PRÉCIEUSEMENT

Ce guide contient l'information essentielle sur :

- L'aide-mémoire **Accueil et directives**, qui présente les principales règles et le fonctionnement du Cégep à distance
- **Le Campus**, auquel vous devez vous connecter pour suivre vos cours ou effectuer divers suivis administratifs
- L'encadrement offert au Cégep à distance
- D'autres informations qui peuvent vous être utiles pendant votre passage au Cégep à distance, comme la grille des codes de correction de la langue française et des outils d'aide à la réussite.

2. VÉRIFIEZ VOTRE REÇU D'EXPÉDITION

Si votre matériel est emballé sous papier cellophane, déballez-le pour prendre connaissance de tous les documents. S'il vous manque du matériel, communiquez dans un délai de 30 jours avec le Cégep à distance au 514 864-6464 ou 1 800 665-6400, faites le 3, puis le 1 pour le signaler et ainsi obtenir le matériel manquant.

3. PRENEZ CONNAISSANCE DE VOTRE LETTRE DE BIENVENUE ET CONSERVEZ-LA PRÉCIEUSEMENT

Votre lettre de bienvenue contient :

- Votre code d'utilisateur et votre mot de passe pour accéder au Campus
- Le nom et les coordonnées de votre tuteur
- Les dates d'échéances de remises de vos devoirs

4. ASSUREZ-VOUS D'AVOIR VOS ÉTIQUETTES D'ENVOI ET DE LES CONSERVER EN LIEU SÛR

Vous trouverez des étiquettes et des enveloppes pour les devoirs remis par la poste. Si vos devoirs doivent être envoyés par le Campus, vous ne trouverez pas d'étiquettes et d'enveloppes.

5. LISEZ LE GUIDE ACCUEIL ET DIRECTIVES

En tant qu'étudiant, il est de votre devoir de connaître les règles et les procédures qui régissent votre passage au Cégep à distance. Lisez l'**Accueil et directives** à cegepadistance.ca/accueil.

Politiques et règlements

Le Cégep à distance fait partie du Collège de Rosemont. Vous êtes ainsi assujéti aux politiques et règlements qui y sont en vigueur. Consultez-les à cegepadistance.ca/reglements.

6. COMMENCEZ VOTRE COURS MAINTENANT!

Commencez votre cours dès maintenant, car les 6 mois dont vous disposez pour la remise de vos devoirs ont déjà commencé à s'écouler! Prenez d'abord connaissance de votre **Guide d'études** puis plongez dans votre **Cahier d'apprentissage** ou dans votre **Texte de cours**.

Pour communiquer avec nous

infoscol@cegepadistance.ca

514 864-6464 ou 1 800 665-6400

Secteur de l'information scolaire : faites le 1

Secteur des inscriptions : faites le 3, puis le 1

Secteur des affaires administratives : faites le 3, puis le 3

Secteur des examens : faites le 3, puis le 2

Secteur de l'aide financière : faites le 5

Pour joindre votre tuteur par téléphone

En tout temps, en laissant un message dans la boîte vocale

- Composez le 514 864-6464 ou le 1 800 665-6400

- Faites le 2

- Puis composez le numéro de la tutrice ou du tuteur.

ATTENTION! Si le numéro commence par un zéro (0), vous devez remplacer le zéro (0) par le chiffre un (1).

Exemple : le numéro 0265 devient 1265.

ou

Si le numéro est composé de trois (3) chiffres, vous devez ajouter le chiffre un (1) au début du numéro.

Exemple : le numéro 789 devient 1789.

ACCUEIL ET DIRECTIVES : UN APERÇU



ACCUEIL ET DIRECTIVES

Le document Accueil et directives est disponible uniquement à cegepadistance.ca/accueil, ce qui vous assure d'avoir toujours accès à la plus récente version.

AIDE-MÉMOIRE DES RÈGLES ET DIRECTIVES DU CÉGEP À DISTANCE

Vous venez de vous inscrire à un ou plusieurs cours au Cégep à distance. Voici un résumé des différentes règles à suivre pour bien organiser votre cheminement scolaire. Toutes les informations mentionnées ici sont tirées du guide Accueil et directives, disponible à cegepadistance.ca/accueil. Pour plus de détails, veuillez consulter ce guide en ligne.

Échéance d'un cours

Vous avez 6 mois pour compléter et remettre les devoirs. Dès que la note de votre dernier devoir apparaît à votre dossier, vous avez 3 mois pour passer le(s) examen(s).

Confirmation et annulation d'un cours

- Vous avez l'obligation de signifier l'abandon ou la poursuite d'un cours afin d'éviter qu'un échec ne soit porté à votre bulletin. Une lettre vous est transmise à la 6^e semaine d'inscription pour vous informer des délais dont vous disposez pour confirmer ou annuler un cours.
- Durant les 8 premières semaines, votre cours sera **confirmé** dès que vous aurez cumulé 20 % des points de la pondération totale du cours.
- Une fois votre cours confirmé, il est encore possible de l'annuler dans les 8 premières semaines si vous n'avez pas fait tous les devoirs du cours, c'est-à-dire 100 % de la pondération totale du cours.
- Vous avez 8 semaines, à partir de la date de votre inscription pour annuler un cours. À la 6^e semaine, vous recevez un rappel.
- Après la 8^e semaine, il est impossible d'annuler un cours, quelles qu'en soient les raisons.
- Si vous avez payé des droits de scolarité et que vous annulez un ou plusieurs cours **au plus tard à la 8^e semaine**, vous pouvez obtenir un remboursement de ces frais.
- Vous êtes responsable du suivi de l'avancement de votre ou de vos cours, car l'annulation d'un ou plusieurs cours peut modifier votre statut. Si vous devenez étudiant à temps partiel, vous devrez payer les droits de scolarité pour les cours actifs de la session.

- Si vous n'annulez pas votre cours dans le délai de 8 semaines, vous devez le terminer (devoirs et examen) et le réussir pour éviter l'échec.

Attention! Si vous n'annulez pas votre cours et ne faites pas tous les devoirs, vous obtiendrez un échec au cours.

Délai des tuteurs pour répondre à une communication

Les tuteurs ont **un délai de 2 jours ouvrables** pour répondre aux communications faites par la messagerie ou par téléphone. Il est préférable d'utiliser la messagerie dans l'environnement d'apprentissage et ensuite le système téléphonique, si nécessaire.

EXPÉDITION DES DEVOIRS

Il est interdit d'envoyer plus d'un devoir à la fois.

Les devoirs doivent être envoyés à votre tutrice ou à votre tuteur dans l'ordre, un seul à la fois. Vous devez attendre la rétroaction avant d'envoyer le devoir suivant. Si vous postez plus d'un devoir à la fois, le ou les devoirs excédentaires vous seront retournés **NON CORRIGÉS**, ce qui risque de vous occasionner un retard. Notez également que les devoirs transmis par courriel au tuteur ne seront pas corrigés.

Délai de correction des tuteurs

Les tuteurs disposent d'un délai de 3 jours ouvrables pour corriger un devoir ou un examen.

ATTENTION! Il faut tenir compte **des délais de la poste**, s'il y a lieu.

- Si la correction de votre devoir tarde, il faut d'abord contacter votre tutrice ou votre tuteur pour s'assurer qu'elle ou qu'il l'a reçu.
- Si vous remettez vos devoirs par le Campus, seul le devoir 1 sera actif au début de votre cours. Par la suite, c'est la saisie de la note d'un devoir qui activera le devoir suivant.

Examen

Tous les devoirs doivent être corrigés et les notes doivent apparaître à votre dossier pour que vous puissiez vous inscrire à une séance d'examen. Vous devez vous inscrire **au minimum 9 jours** avant la séance d'examen choisie. Si vous avez un examen oral à faire, la note de celui-ci doit être inscrite à votre dossier pour que vous puissiez vous inscrire à la séance de l'examen écrit.

Suite →

DEMANDE DE PROLONGATION

Pour faire une demande de prolongation de devoir, vous **devez avoir au minimum 1 devoir corrigé et la note doit apparaître à votre dossier**. Aucune exception ne sera acceptée.

ATTENTION! Particularités pour les cours suivants :

Activités physique et santé (109-101-MQ), la note de votre 4^e devoir doit apparaître à votre dossier;
Activités physique et autonomie (109-103-MQ), la note de votre 3^e devoir doit apparaître à votre dossier.

La prolongation **pour les devoirs est de 2 mois** et la prolongation pour **le(s) examen(s) est de 1 mois**.

- Sous **Mes cours**, sélectionnez votre cours et cliquez sur **Demande de prolongation**.
- Vous devez faire une demande pour chaque cours, s'il y a lieu.
- Des frais de 40 \$ sont exigés pour la prolongation du délai pour faire les devoirs ou pour faire l'examen.

ATTENTION! Votre demande doit être reçue par le Cégep à distance au plus tard cinq (5) jours ouvrables après la date échéance pour la remise des devoirs ou pour faire le ou les examens de votre cours.

AUCUNE prolongation ne sera accordée aux étudiants qui ne respectent pas ces règles. De plus, le Cégep à distance n'accorde jamais de deuxième prolongation.

VOUS VOULEZ RÉUSSIR L'ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS ?

Vous devez passer l'Épreuve une deuxième fois ?

Vous vivez de l'inquiétude par rapport à la reprise ?

Suivez le cours

AIDE À LA RÉUSSITE DE L'ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS (861-EUF-FD)

offert au Cégep à distance.

UNE FORMULE GAGNANTE!

En suivant le cours

AIDE À LA RÉUSSITE DE L'ÉPREUVE (861-EUF-FD)

offert au Cégep à distance, vous aurez droit à :

- un diagnostic fait à partir d'une analyse personnalisée de vos résultats à l'Épreuve;
- un encadrement personnalisé par un tuteur ou une tutrice spécialiste de l'Épreuve;
- des devoirs et des exercices établis adaptés à vos difficultés;
- un cheminement adapté à vos besoins s'échelonnant sur 10 à 15 semaines;
- une simulation pour confirmer que la prochaine fois sera la bonne;
- du matériel pédagogique accessible et un accompagnement attentif.

Pour vous inscrire :

cegepadistance.ca/epreuve



ACCÈS AU CAMPUS

COMMENT ACCÉDER AU CAMPUS

Cliquez sur **Accès** dans le site **cegepadistance.ca** ou rendez-vous à **cegepadistance.ca/mondossier**.

ACCÉDEZ AU CAMPUS POUR :

- confirmer votre inscription;
- modifier votre adresse ou votre numéro de téléphone;
- communiquer avec la tutrice ou le tuteur de vos cours par la messagerie Internet;
- participer à un forum d'un cours;
- vous inscrire à un examen et recevoir la confirmation en ligne;
- obtenir de l'information sur vos résultats scolaires et sur l'avancement de vos cours;
- accéder à vos reçus fiscaux;
- accéder à un cours et aux devoirs.

SI VOS DEVOIRS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS PAR LA POSTE :

Utilisez les étiquettes d'adresse fournies avec le matériel de cours.

COMMENT ACCÉDER À L'ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE

Une fois dans le Campus, cliquez sur le lien *Accéder à mon cours* situé à la droite du titre du cours que vous souhaitez consulter.

The screenshot shows the 'ACCUEIL - CÉGEP à distance' page. On the left is a navigation menu with 'MON DOSSIER' and 'MON COLLÈGE' sections. The main content area includes a 'Bienvenue!' message, 'Mes cours' listing three courses with 'Accéder à mon cours' links, and 'Message(s) de l'administration'. Annotations include a red box around the 'Accéder à mon cours' links, a pink box around the 'Options du Campus' menu, and a red arrow pointing from the 'Options du Campus' menu to the 'Accéder à mon cours' links. A pink box highlights the 'Options du Campus' menu items: 'MON DOSSIER' (Accueil, Dossier personnel, Bulletin, État de compte, Cheminement, Messagerie, Documents, Cours, Demande d'admission, Commandite, Inscription, Inscription non créditée, Demande de sanction, Boutique en ligne, Options, Révision de notes, Services adaptés) and 'MON COLLÈGE' (Liens, Documents publics).

Code d'utilisateur et mot de passe

- Votre code d'utilisateur et votre mot de passe vous ont été transmis par la poste dans la lettre de bienvenue qui accompagnait votre matériel de cours.
- Assurez-vous de respecter les lettres MAJUSCULES et minuscules ainsi que les espaces et de faire la distinction entre la lettre « O » et le chiffre « 0 ».

Questions fréquentes

Le système me redemande mon code d'utilisateur et mon mot de passe. Pourquoi?

Si vous cessez d'utiliser votre ordinateur pendant 30 minutes et plus, votre séance de travail est automatiquement interrompue. Vous devez alors vous reconnecter au système.

J'aimerais communiquer avec ma tutrice ou mon tuteur de vive voix. Puis-je l'appeler?

Oui, vous avez accès à la boîte vocale de votre tutrice ou de votre tuteur. Vous pouvez donc lui laisser un message, et elle ou il vous répondra dans un délai maximal de deux jours ouvrables.

J'aimerais échanger avec d'autres personnes inscrites au cours. Est-ce possible?

Oui, vous n'avez qu'à visiter les forums de discussion pour échanger vos bons trucs et faire connaissance avec d'autres étudiantes et étudiants inscrits au même cours.

L'ENCADREMENT ET LE SUIVI DES ÉTUDIANTS AU CÉGEP À DISTANCE

L'ÉQUIPE DU CÉGEP À DISTANCE VOUS SOUTIEN DANS VOTRE DÉMARCHE D'APPRENTISSAGE...

- en vous affectant une tutrice ou un tuteur pour vous guider;
- en vous proposant des outils d'aide afin de mieux gérer votre temps d'étude;
- en vous conseillant sur l'utilisation de méthodes de travail efficaces et adaptées à votre situation et à la formation à distance;
- en assurant un suivi particulier dans le cas d'admission sous conditions;
- en vous aidant dans la planification de vos prochaines sessions (choix de cours, mise à jour de votre grille de cheminement, etc.);
- en vous aidant à faire face aux imprévus pouvant nuire à votre réussite scolaire;
- en vous dirigeant vers des ressources en ligne en matière d'orientation scolaire et professionnelle.

VOTRE TUTRICE OU VOTRE TUTEUR...

- vous accueille;
- répond à vos questions concernant la matière de votre cours, par téléphone ou par la messagerie électronique dans un délai de deux jours ouvrables, que vous suiviez un cours imprimé ou un cours sur le Campus;
- corrige et commente vos devoirs;
- vous aide à vous préparer pour l'examen final;
- corrige votre examen final.

La communication avec votre tuteur

Par téléphone

En tout temps, en laissant un message dans la boîte vocale

- Composez le 514 864-6464 ou le 1 800 665-6400
- Faites le 2
- Puis composez le numéro de la tutrice ou du tuteur.

ATTENTION! Si le numéro commence par un zéro (0), vous devez remplacer le zéro (0) par le chiffre un (1).

Exemple : le numéro 0265 devient 1265.

ou

Si le numéro est composé de trois (3) chiffres, vous devez ajouter le chiffre un (1) au début du numéro.

Exemple : le numéro 789 devient 1789.

Que vous soyez inscrit à un seul cours ou dans le but de suivre tout un programme, vous pouvez compter sur des services professionnels tout au long de votre parcours!



Par écrit

- en envoyant un message par messagerie;
- en participant aux forums pédagogiques;
- en ajoutant des questions lors de l'envoi des devoirs.

LE SUIVI DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

Difficile d'imaginer comment le Cégep à distance vous accompagne de votre inscription jusqu'à la passation de votre examen? Consultez le graphique du suivi des étudiants à cegepadistance.ca/suivi pour en avoir un aperçu.

LES OUTILS D'AIDE AUX ÉTUDIANTS

Rendez-vous à cegepadistance.ca/aide pour découvrir de nombreuses ressources d'aide à la réussite. N'hésitez pas à les consulter ou communiquez avec nous pour obtenir une version imprimée.

- **Accueil et directives**
- Émission et site Internet **En route vers la réussite**
- Guide **Gérer son temps**
- Guide **Le stress et les examens**
- Guide **Vers la réussite de mes cours à distance**
- Et plus encore!

Des questions?

Communiquez avec nous!

514 864-6464 ou 1 800 665-6400

Faites le 1

ou

infoscol@cegepadistance.ca

SOS CODE – OUTIL DE CORRECTION



Du primaire à l'université, il n'est jamais trop tard pour améliorer la qualité de son français

Le français, c'est **jusqu'à 10 %** des points dans toutes les matières et **jusqu'à 30 %** dans les cours de français et de langue.

- **Portez attention aux codes** que les tuteurs insèrent dans vos copies en regard des erreurs linguistiques.
- **Utilisez au besoin notre service de référence en français**, soit SOScodes, pour comprendre vos erreurs codées.

Tournez-vous vers un service de référence pour comprendre vos erreurs codées

soscodes@cegepadistance.ca

1-800-665-6400 poste **7499**

Lors de votre appel ou dans votre courriel, prenez soin de préciser :

- Votre nom et prénom.
- Votre CODE PERMANENT.
- Vos coordonnées.
- Vos questions.
- Les meilleurs moments pour vous joindre.

Outil de correction

Code	Signification	Exemples d'erreurs	Correction
O	Orthographe d'usage	Le mot ne respecte pas la graphie du dictionnaire	
	• lettres manquantes, en trop ou inversées	∅ parrallele	→ parallèle
	• accent ou signe orthographique erroné	∅ résonnement, nécéssaire	→ raisonnement, nécessaire,
	• problème avec la majuscule ou la minuscule	∅ la révolution française, la loi Canadienne	→ la Révolution française, la loi canadienne
G	Orthographe grammaticale	Problème d'accord, de conjugaison ou de choix d'homophone	
		Conseil : trouvez les liens d'accord entre les mots; vérifiez le sens (pour les homophones); consultez un ouvrage de conjugaison.	
	• non-respect des accords :		
	• sujet-verbe	∅ La profession de vétérinaire m'attirais beaucoup.	→ La profession de vétérinaire m'attirait beaucoup.
	• groupe nominal	∅ les jeunes enfant	→ enfants
	• participe passé	∅ les enfants que j'ai soigné	→ soignés
	• confusion entre formes homophoniques	∅ Ont peut poster se document a votre adresse.	→ On peut poster ce document à votre adresse.
	• erreur de conjugaison (forme verbale inexistante)	∅ J'ai acqûeris	→ J'ai acquis
V	Vocabulaire	L'erreur est reliée au sens du mot employé	
		Conseil : utilisez un dictionnaire pour vérifier l'existence du mot, sa ou ses significations, selon le contexte.	
	• mot inexistant	∅ approfondir mes connaissances	→ approfondir
	• confusion de sens	∅ Cet auteur est un adepte du socialiste.	→ socialisme
	• anglicisme	∅ feedback, focus groupe	→ rétroaction, groupe de discussion
	• non-respect du niveau de langue	∅ J'ai fait des recherches, fait que...	→ donc, par conséquent



Photo en couverture arrière : DeanDrobot/iStock - Photos sans mention : iStock et Thinkstock

Pour communiquer avec nous

infoscol@cegepadistance.ca

514 864-6464 ou 1 800 665-6400

Secteur de l'information scolaire : faites le 1

Secteur des inscriptions : faites le 3, puis le 1

Secteur des affaires administratives : faites le 3, puis le 3

Secteur des examens : faites le 3, puis le 2

Secteur de l'aide financière : faites le 5



Cégep à distance
6300, 16^e Avenue
Montréal (Québec)
H1X 2S9

cegepadistance.ca

